FRC L2 4780 1789

Case FRC 15185

COUP-D'ŒIL APPROFONDI, SUR LE MÉMOIRE DE M. LE COMTE D'ANTRAIGUES, ET LES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

« Nous qui valons chacun autant que vous, & qui » tous enſemble ſommes plus puiſſans que vous, nous » promettons d'obéir *aux loix*, ſi vous maintenez nos « *bonnes mœurs*, ... Sinon, non. »

(Epig. du Mémoire.)

A AMSTERDAM.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

AVERTISSEMENT.

» JE ſupplie ceux qui m'auront lu de ne pas condamner mes principes ſans y avoir regardé à deux fois. J'aurois pu écrire 280 pages ſur la queſtion que j'ai traitée, ſans être plus entendu de certains lecteurs : en me reſtreignant à une feuille d'impreſſion, j'ai bien préſumé du plus grand nombre. »

» Il ne faut pas entendre le mot *mœurs*, dont je me ſers ſouvent, dans un ſens monacal, mais dans ſon ſens politique le plus complet. »

» On m'a objecté, qu'il n'eſt guere queſtion de *mœurs*, mais qu'il s'agit d'*honneur* dans une Monarchie. Je n'ignore aſſurément pas la doctrine de Monteſquieu, à cet égard. »

» J'obſerve que, l'*honneur* n'eſt, en derniere analyſe, qu'une certaine modification de mon principe; que ce reſſort du Gouvernement Monarchique eſt ſuſceptible de corruption comme le reſte. --- *Voyez* Eſprit des Loix, liv. VIII. ch. 6. 7. 8. &c. *Voyez* auſſi Puffendorf, Grotius, Burlamaqui, &c. Ils penſent comme le Préſident. Je ne pourrois que répéter ce qu'ils diſent, en y ajoutant, tout au plus, quelques nouvelles vues: ce qui ſeroit ſuperflu, & peut-être faſtidieux. Etudiez, ſur-tout, Necker qui ſent notre poſition politique en grand homme. » *De l'Adminiſtration des Finances, Tome III. Chap.* 11 *& ſuivans.*

COUP-D'ŒIL APPROFONDI,

Sur le Mémoire de Monsieur le Comte d'Antraigues, & les Etats-Généraux.

C'EST un peu tard revenir sur ces objets : mais le vanté Mémoire de M. d'Antraigues ne m'est parvenu dans ma solitude que depuis peu ; & j'en dois la connoissance à sa haute renommée.

Tout le monde a lu cette *Brochure*, & tout le monde, dans la Capitale, en fait des éloges. Cette compilation est en effet juste, bien digérée : les phrases en sont sonores, oratoires, énergiques..... Voilà, je crois tout son mérite.

L'Auteur nous fait un tableau historique très-précis de toutes les différentes os-

cillations de la Nation ; depuis ſon berceau : tantôt libre, tantôt eſclave ; ici ſous le joug de la Nobleſſe, là ſous celui d'un deſpote. Mais je ne vois pas qu'il ait porté ſa vue juſqu'à la vraie ſource du bien & du mal. Il ne paroît pas avoir compris que toutes ces mutations ont été le réſultat conſtant des mœurs (1) de chaque ſiecle : que les Souverains n'ont jamais fait que ſuivre l'impulſion de l'opinion publique de leur tems. Or, pour appliquer les belles idées légiſlatives des Charlemagne, des Charles le ſage, des Louis XII &c. à notre poſition politique actuelle, il faudroit commencer par reprendre les antiques vertus de nos peres ; alors ſeulement, nous pourrons mettre à profit les ſuperbes conſeils de l'Auteur. Autrement, c'eſt toujours propoſer des chimeres & faire des amplifications d'écoliers.

(1) J'entends par *bonnes mœurs* : la rectitude dans les inclinations & les actions habituelles des hommes, conſidérées collectivement.

Que M. le Comte daigne donc consulter les annales politiques des Nations de la terre, anciennes & modernes, il verra que tous les peuples, sans rectitude, sont nécessairement tombés dans l'esclavage, & que la philosophie si vantée des Egyptiens, des Grecs, des Romains &c. n'a fait que cimenter leur joug & dorer leurs chaînes.... Espere-t-il donc que la nôtre sera plus heureuse? Je le souhaite, mais qu'il me permette d'en douter, jusqu'à ce que l'effet ait vérifié sa prédiction.

On parle de liberté, d'opinion publique. Qu'est-ce que la liberté politique? La faculté de n'obéir à aucunes loix qu'à celles qu'on a sanctionnées par son approbation. Ainsi la liberté, en derniere analyse, sera en raison de l'unanimité dans les opinions particulieres, ce qui produiroit une opinion publique, boussole du Souverain..... Mais si cette opinion publique, ou n'existoit plus, ou étoit corrompue, si on n'avoit que des intérêts partiaux isolés, *l'égoïsme*, où seroit la boussole?

En ſommes-nous là ? C'eſt une queſtion qui ſera décidée ſous peu. Les Etats-Généraux vont s'aſſembler en France ; le Souverain, pere du peuple, annonce ſa condeſcendance & ſa confiance en s'entourant de ſes ſujets. Ces Aſſemblées ont toujours été le thermomêtre des mœurs : nous verrons à quel degré il ſe fixera. D'abord on pourvoira au dérangement des finances, ſeul objet du vœu national. Des politiques eſperent qu'on fera autre choſe, que la Nation ſe *regénérera*. Mais il me paroît qu'ils n'entendent guere le ſens de ce mot. On pourra promulguer de bonnes Loix, qui ſeront ſuivies auſſi long-tems que nous aurons un Louis XVI & un Necker ; après quoi de nouveaux Miniſtres les appliqueront ſuivant leur nouveau ſyſtême..... Mais ne nous écartons pas, revenons à notre objet principal.

Il eſt extrêmement remarquable, je le répete, que, dans un Mémoire tel que celui de M. d'Antraigues de 280 pages d'impreſſion, toutes écrites pour nous indiquer,

dit l'Auteur, les moyens de *régénérer* nos loix & notre Gouvernement, il n'y eſt point du tout parlé de nos mœurs & de nos uſages actuels ! Ce mot *mœurs*, ou ſes ſynonymes, n'eſt écrit que quatre fois dans tout l'ouvrage, (p. 56. 59. 60 & 220). Mais ſans aucun deſſein ni intention de s'occuper de cet objet, ſeul important, quand il s'agit de *régénérer* une Nation.

Que M. le Comte ait porté ſes idées ailleurs, je n'en ſuis point étonné : quand on veut plaire au public, il faut le flatter. Mais qu'il ait prétendu nous tracer un nouveau plan de légiſlation, nous montrer les cauſes & les remedes à nos maux politiques, ſans s'occuper des mœurs, eſſentiellement la baſe des loix, puiſque celles-ci ne ſont que le réſultat de celles-là, c'eſt ce qui paroîtra incroyable. Or, lecteur, ne m'en croyez pas, cherchez dans la nouvelle Edition, (la quatrieme, dit-on, de cet ouvrage,) & indiquez-moi une ſeule ligne relative à cet objet..... Voilà donc cet écrit ſi vanté, ſi profond, ſi utile !... Certes,

ſi cet oubli (peut-être volontaire) ne fait honneur, ni à la ſageſſe, ni à l'érudition de l'auteur, le jugement qu'on en a porté, ne fait guere non plus l'éloge de mes contemporains !

Je le dirai auſſi. Je ſuis indigné, révolté de l'affreux conſeil que donne l'Auteur pag. 218 & 219 de ſon Mémoire.....

.... Philoſophie moderne, impudente ! orgueilleuſe ! vindicative (1).... Non tu n'eſt pas digne de goûter le doux fruit de la liberté ! Eh ! tu n'en as pas même d'idée. Dis, Epictete dans les fers étoit-il eſclave ? Donna-t-il à ſes contemporains, à ſes concitoyens le conſeil, & l'exemple perfide que tu donnes aux François tes compatriotes ? leur enſeigna-t-il à trahir la nature, comme tu fais ? & pour te venger de quoi ?

---

(1) » *O miſeras hominum mentes ! O pectora cæca !*

Ceci ne s'adreſſe pas à M. d'Antraigues, je ne connois, ni ſa perſonne, ni ſa maniere d'être ; je veux le croire un galant homme, mais » l'enfant a ſuçé de mauvais lait ».

te le dirai-je ? .... Non : je veux te menager ; mais apprends, que la vraie & unique liberté eſt dans l'exercice des vertus ſociales ; apprends, que l'homme de bien eſt toujours libre dans la compagnie d'une épouſe ; apprends que nous ne ſommes pas des éléphans, mais des êtres actifs raiſonnables ; que nos eſpérances ne ſe bornent pas à une minute que nous paſſons ici bas ; & que puiſque la vie eſt un bien pour l'honnête homme, c'eſt bien fait de la donner ; apprends que l'homme vertueux eſt conſtamment libre, le méchant toujours eſclave, ſous quelque Gouvernement qu'il vive ! ....

Sageſſe du ſiecle ! voilà donc la doctrine que tu enſeignes, & en cela ſeulement tu prêches d'exemple. Hélas ! tes conſeils deſtructeurs ne ſont que trop ſuivis, & c'eſt une des principales cauſes de nos calamités publiques. » ..... *Negligentia formandi* » *cuſtodiendique in ætate prima pudoris* ». (*Quintil. L. I, c. 3.*)

A entendre M. le Comte, page 12 de

ſon Mémoire, » La Nation doit ſe louer » de ſes calamités préſentes : elles raménent » les peuples à une conſtitution nationale.... » plus haut : L'homme eſt né libre..... » l'Etre ſuprême ne voulut jamais le ſou- » mettre à ſon ſemblable &c. ». Grands mots qui ne ſignifient abſolument rien dans l'ordre actuel des choſes, & qui ne ſont ni d'un politique, ni d'un philoſophe....

Très-certainement nos peres étoient politiquement libres, mais non indépendans, ſous Charles-le-Grand, Louis XII. &c. Mais alors ces Rois aſſembloient leurs Barons au pied d'un chêne; alors les Généraux marchoient à la tête des troupes comme des ſoldats; alors la Nobleſſe, ou cultivant ſes terres, ou combattant pour les peuples, n'avoit ni dorures, ni équipages; alors encore une monſtrueuſe capitale n'exiſtoit pas..... &c. Que nous ſommes différens! Nos Miniſtres, nos Nobles paſſent leur tems dans les foyers de nos théâtres, ou chez des courtiſannes; nos jeunes Magiſtrats ſortent des bras de leurs maîtreſſes

pour venir leſtement décider le ſort de nos vies, de notre honneur, de nos fortunes !....

Que M. d'Antraigues refléchiſſe à cela ſérieuſement, il verra ſi les loix d'un Charlemagne peuvent nous régir.

A qui s'adreſſoit le mot honteux de Caligula que l'Auteur cite, page 107? à des ſavans, aux diſciples des Lucrece, des Virgile, des Horace, des Seneque, &c. Nouvelle matiere à refléxions. Au ſurplus, l'Auteur donne à entendre, page 217, que Louis XV penſa conſtamment comme l'Empereur Romain, en mépriſant la baſſeſſe des François.... Eſt-ce pour nous inſpirer de l'orgueil que M. le Comte dit cela? ou n'eſt-ce pas plutôt pour inſulter la Nation?

Voici un autre paſſage remarquable, page 214. C'eſt M. d'Antraigues qui parle : » Les François du ſiecle de Louis XIV » regardoient ces Aſſemblées (les Etats-» Généraux) du même œil que nos foibles » ſoldats regardent la peſante armure de » nos peres, dont leurs corps débiles ne

» peuvent soutenir le fardeau ». Sommes-nous donc plus robustes que sous Louis le Grand ? .... C'est la conclusion de l'Auteur, & cela, parce que nous sommes philosophes : mais dit Cicéron (Tuscul. 11. 5.) » *Quotus quisque philosophorum invenitur,* » *qui sit ita moratus, ita animo ac vitâ* » *constitutus, ut ratio postulat ?* ..... *qui* » *obtemperet ipse sibi, & decretis suis* » *pareat ? &c.* ».

Ce passage de M. le Comte s'applique merveilleusement à sa citation, en finissant : » *Malumus periculosam libertatem quam* » *quietum servitium* ». La France, & surtout la Capitale, ne préférera-t-elle pas le *quietum ?*..... décidez.

Qu'on pense ce qu'on voudra ; je dirai hautement, hardiment, que le Mémoire en question est plus que superficiel....

Je pense bien différemment que M. d'Antraigues. Si je croyois qu'il fût possible de regénérer complettement ma chere patrie, je commencerois par crier aux François de toutes mes forces : des mœurs ! des mœurs !

& vous ſerez libres. Convaincu que ſi je pouvois me faire écouter, les bonnes loix ſe trouveroient toutes faites.

Ces changemens ſont impoſſibles, & vous propoſez là des chimeres auſſi-bien que les autres politiques ... (me dira-t-on) eh bien ſoit : je ſuppoſe cette impoſſibilité. Ne propoſez donc, de votre côté, aucune mutation dans la forme actuelle du Gouvernement, puiſque l'un ſans l'autre produira toujours des diſſentions & des calamités publiques, ſans ceſſe renaiſſantes.

« Si vous ôtez à la Nobleſſe ſes privi-» leges, dit le profond Monteſquieu, » vous n'aurez plus qu'un deſpotiſme ou » une démocratie ». Alors, deviendrons-nous ſemblables aux peuples de quelques cantons Suiſſes? Non certainement : mais nos Miniſtres futurs ne ſeront plus gênés dans leurs opérations déſaſtreuſes.

J'y ai ſongé long-temps & je le déclare : point de mœurs, point de liberté, point de loix ſtables. C'eſt le faiſceau du pere de

famille de La Fontaine, dont les dards séparés ont été brisés avec tant de facilité.

On me dira encore que M. d'Antraigues, dans son Mémoire, n'a pas dû parler des mœurs, puisqu'il n'annonce d'autre but que celui de donner les moyens de convoquer *légalement & raisonnablement* l'Assemblée générale dela Nation.

Je réponds qu'il est impossible de s'occuper avantageusement de cet objet, sans parler de nos usages actuels, & sans chercher ce qui convient à l'état présent des choses. Or de deux choses l'une, ou il falloit se taire, ou bien traiter sa matiere profondément, complettement.

L'Auteur annonce trois objets dans son Mémoire.

1°. De faire un tableau frappant des opérations désastreuses de nos Ministres défunts. Il s'en acquitte à merveille.

2°. De donner un précis historique des différens points de vues sous lesquels on doit considérer les Etats-Généraux..... Il s'en acquitte en orateur.

3°. Enfin

3°. Enfin, d'indiquer les moyens de régénérer la Nation (pour me ſervir de ſon terme favori) & de l'aſſembler de telle maniere qu'elle ſoit réellement repréſentée, & que nous puiſſions encore prononcer le doux nom de patrie avec quelques ſentimens de joie. --- C'eſt ce dernier objet, ſeul important, & la vraie concluſion de l'ouvrage, que l'Auteur a oublié de traiter, ou qu'il a traité en écolier. Il déclame contre la Nobleſſe : *vain préjugé*, dit-il, *privileges abſurdes* que ceux qu'on tient du haſard, & non d'un mérite perſonnel &c.

Je viens de dire ce qu'il faut penſer de ces déclamations dangereuſes : l'Auteur eſt loin d'imaginer qu'il eſt fauteur du deſpotiſme. Effectivement, quand on aura ſupprimé les canaux qui nous tranſmettent une auſſi petite portion de liberté, que reſtera-t-il ? un Maître, des Miniſtres, & puis des eſclaves, ou bien une démocratie, ſorte de Gouvernement impoſſible en France, eu égard à ſon étendue & à ſes richeſſes, &c.

Déclamateurs superficiels, étudiez donc, si vous pouvez, le plus savant, le plus sage publiciste de l'Europe, Montesquieu; il pourra être encore le sauveur de la patrie, le Cicéron, qui écrasera tous nos Catilinas modernes!

Abaissez, humiliez la Noblesse &c; Voilà l'unique conseil que nous donne M. le Comte d'Antraigues (1).

Tâchons de suppléer brièvement au silence de l'Auteur sur tout le reste. Le talent si commun de faire des phrases élégantes, n'est pas ce qu'ambitionne un vrai patriote.

Qu'est-ce que la Nation françoise? D'abord ce fut le peuple réuni avec son Souverain. Nos peres sentant bien qu'il falloit des distinctions dans une Monarchie, accorderent des privileges à un certain nombre d'individus, qui dès lors furent appellés *Nobiles* Nobles. Ceux-ci écraserent bientôt leurs premiers bienfaiteurs : le peuple, &

(1) Voy. pag. 61, 85, 85, &c. &c. L'ouvrage est tout écrit dans cet esprit.

conſéquemment le Monarque. Les Nobles ſeuls repréſentoient la Nation & dominoient même les Souverains : ceux-ci, à leur tour, affranchirent inſenſiblement les peuples alors eſclaves, & la Nobleſſe rentra dans les bornes aſſignées par la conſtitution.

Enfin, en dernier lieu, des Miniſtres ineptes ont ſeuls voulu commander. Gradation naturelle, réſultat de notre luxe & de nos folies.

Des conquêtes imprudentes, une ſuite d'opérations miniſterielles déſaſtreuſes, abſurdes, ont endetté la Nation. Le Souverain, qui veut ſon bonheur, mais qui veut auſſi remplir des engagemens énormes, & heureuſement momentanées, eſt obligé de demander des ſubſides. On les lui refuſe, fondé ſur le principe certain que la Nation ſeule a droit de s'impoſer ; & l'on fait bien. On propoſe d'aſſembler les Etats-Généraux, pour remédier aux maux publics ; le Monarque équitable y conſent. Alors s'éleve une foule de brochures,

enfans de l'oiſiveté : on parle de régénération, de la liberté de nos peres. Il faut ſupprimer les privileges des Nobles, remonter au premier degré de la Monarchie, &c. Nos politiques phraſeurs, nos écrivains à la rame, ne voient pas que cela eſt impoſſible, que c'eſt propoſer de rajeunir un vieillard. Chacun ſatisfait ſes paſſions iraſcibles, les têtes fermentent; & voilà tout.

Cependant des difficultés réelles s'élevent. Comment aſſembler légalement la Nation, au milieu de cette immenſité d'intérêts divers qui regnent dans chaque Ordre, dans chaque corps, dans chaque individu ? Telle eſt la queſtion. La Nobleſſe, qui a fait tout le mal, prétend encore repréſenter ſeule la Nation ; le Clergé, plus adroit, ſe cache derriere le rideau & attend le réſultat pour s'en prévaloir, s'il eſt avantageux à ſes intérêts. Le Tiers-Etat veut imprudemment écraſer la Nobleſſe. Au milieu d'une multitude d'injures que chacun ſe prodigue, on de-

mêle à peine un ſeul avis admiſſible, une ſeule vue vraiment patriotique.

Heureuſement pour l'empire françois, Louis XVI eſt le pere du peuple; plus heureuſement encore il a rappellé auprès de ſa perſonne un homme auſſi profond moraliſte que grand publiciſte, qualités qui ſont peut-être ſynonymes. Ce ſauveur de la patrie, après le Roi, obſerve que la Nobleſſe a des privileges; qu'on ne ſçauroit les lui ôter, ſans renverſer la baſe ſacrée des propriétés: mais il ajoute que, le Tiers-Etat ne mérite plus cet ancien mépris que lui prodiguoient les deux autres Ordres de la Nation: que dans le principe il eſt tout; que dans l'ordre actuel des choſes il fait beaucoup pour la proſpérité du Royaume, que ſes lumieres éclairent la Nobleſſe, que les négocians ſont poſſeſſeurs & font circuler des richeſſes immenſes, que l'artiſan embellit notre exiſtence par ſon induſtrie, &c. Il invite la Nobleſſe à donner l'exemple de la généroſité par une *noble* condeſcendance....

On fait des objections : Necker répond à tout, satisfait à tout.... Et nous verrons enfin la Nation assemblée selon l'équité, & sans blesser la constitution fondamentale du Gouvernement Monarchique.... Politiques enthousiastes ! ce n'est pas à vous que nous devons ce nouvel ordre de choses, mais à LOUIS notre pere, à son auguste famille, & à Necker notre avocat.

Arrêtons un moment nos regards sur cette époque mémorable. Déjà, dit notre bienfaiteur, nous entrevoyons l'aurore d'un beau jour ! Effectivement, après un long & rigoureux hiver, c'est avec une délicieuse émotion qu'on voit poindre la modeste & balsamique violette ! Fasse le ciel que ce jour soit sans orages, que ce printems se passe sans frimats ! Quel tableau majestueux que celui d'un grand Monarque entouré de tous ses sujets, leur demandant conseil, non comme un maître fait à ses vassaux, mais comme un pere tendre qui rassemble sa famille & ses amis ! Ah ! si désormais la Nation n'est pas heureuse, ce

ne ſera pas la faute de Louis le pacifique !.... Mais les trois Ordres de l'Etat voteront-ils enſemble ou ſéparément dans les Etats-Généraux ? C'eſt ce que notre Monarque ne veut pas décider. Il laiſſe à la Nation la liberté de lui manifeſter ſes vœux & ſon amour de la maniere qu'elle jugera la plus avantageuſe. Quelle touchante condeſcendance ! quelle noble générosité ! quel abandon magnanime de la part d'un puiſſant Roi !

S'il exiſte encore en France une opinion publique vraiment patriotique, on verra la Nobleſſe, enfin vaincue par la bonté de ſon chef, diſputer & ſoutenir les intérêts du Tiers-Etat : le Clergé ne parlera que de paix & d'union, & offrira librement les ſacrifices qu'on eſt en droit d'attendre des miniſtres d'une religion de charité ; le Tiers-Etat à ſon tour, accoutumé depuis long-tems à la généroſité, maintiendra, ſoutiendra les prérogatives néceſſaires dans une Monarchie bien conſtituée.... Mais tous ſe réuniront, ſe confondront pour

préſenter au pied du trône leurs vœux & leurs hommages !

Si l'aſſemblée ne ſe termine pas ainſi, malheur à la France !.... Ah ! livrons-nous au doux eſpoir de voir la Nation enfin réunie par un vœu unanime !

Quel eſt le principal motif de cette Aſſemblée Nationale ? de réparer les déſordres paſſés, qui ſe ſont introduits dans les finances, d'accorder librement, équitablement les ſubſides néceſſaires, d'empêcher, pour l'avenir, la rénovation des déprédations miniſtérielles, en fixant invariablement les dépenſes annuelles, & en les égaliſant à la recette future.... Que ces objets eſſentiels ſoient remplis dignement, nous ſerons ſatisfaits.

Mais on nous fait eſpérer de plus, que la Nation pourra tenter une régénération future. Certes, en ſuppoſant ſon impoſſibilité, j'étois loin de l'admettre poſitivement. Nous ne pouvons plus reſſembler à nos peres du tems de Charlemagne, mais nous pouvons encore nous flatter

de jouir d'une liberté qui s'adapte à nos uſages & à nos mœurs actuels : nous pouvons eſpérer un autre ordre de choſes.

Quels ſeroient les moyens d'effectuer cette moyenne régénération ? un ſeul, & le voici.

Si vous voyez ſortir de ce foyer légiſlatif une multitude de nouvelles Loix : comptez qu'elles ne ſeront qu'éphémeres. Qu'on en promulgue une ſeule & c'eſt aſſez : ſavoir, « que l'Aſſemblée de la » Nation ſera convoquée réguliérement » tous les vingt ans, de la même manière, » & ainſi qu'elle l'a été en 1789. » Alors la Monarchie Françoiſe reſſemblera à ſes nombreuſes familles qu'un chef économe raſſemble ſouvent pour faire l'inventaire général de ſon actif & de ſon paſſif, & pour remédier aux abus qui ſe ſeront gliſſés dans l'adminiſtration pendant l'intervalle de quatre luſtres.

Eh bien, cette loi ſi utile, la ſeule à déſirer, vient d'être propoſée, non par nos politiques folliculaires, mais par le Monarque lui-même qui vient d'ordonner à

ſon courageux Miniſtre de l'annoncer. Je ſens toutes les difficultés qu'elle éprouvera de la part de certain corps ; mais il n'eſt pas permis à un François de ſe livrer d'avance à la diſcuſſion des objections qu'on y oppoſera. Si elle n'eſt pas promulguée, on n'aura pas à le reprocher au Souverain.... O grand Roi ! ſi la Nation ne te décerne pas le titre glorieux de Pere du Peuple.... elle eſt ingrate.... « *Je n'ai eu depuis quelque tems que des inſtans de bonheur !* (1) Ces paroles touchantes retentiſſent au fond de mon ame, elles me font verſer des larmes de joie.... ſi, encore une fois, la Nation ne veut pas concourir à ſon bonheur, la Poſtérité, au moins, rendra juſtice à ſon Monarque !

Il eſt permis, dit le vertueux Necker, d'être péniblement affecté, quand, au lieu d'un vœu patriotique, qu'on avoit lieu

(1) Voyez le rapport fait au Roi dans ſon Conſeil le 27 Décembre, page 19.

d'attendre, on voit s'élever de toutes parts des intérêts isolés.... puis il ajoute en finissant : « Si par des vues particulieres » on cherchoit à retarder l'Assemblée » des Etats-Généraux, & à lasser l'ho- » norable constance de *Votre Majesté* » & si votre volonté, Sire, n'étoit pas suf- » fisante pour vaincre ces obstacles.... » Alors cependant, quel conseil pourrois- » je donner à Votre Majesté ? un seul, & » ce seroit le dernier, celui de *sacrifier*, » à l'instant, le Ministre qui auroit eu le » plus de part à votre délibération. » Ce ne sont pas ici des phrases cadencées, mais le vœu patriotique d'un honnête homme : voilà par qui nous avons le bonheur d'être actuellement gouvernés.

On voit que ce profond Moraliste n'a pas décidé la question que des politiques inconsidérés ont tranchée avec impudence. Il attend avec une tendre sollicitude le résultat, bien sûr que la sage portion de la Nation lui tiendra toujours compte de ses travaux & de ses nobles intentions.

Eh bien, en ce cas, il nous reſte une derniere reſſource, & c'eſt encore Necker qui nous la montre.

Quand, dans ſa retraite, toujours occupé d'un mouvement de prédilection pour la France, ſa Patrie d'adoption, il écrivoit ſon immortel Ouvrage *de l'importance des Opinions Religieuſes*, des Savans à courtes vues s'écriérent : que ſignifie ce cagotiſme ? qu'y a-t-il de commun entre la Religion & la Politique ? Envain l'Auteur leur diſoit : « Je ne ſuis pas auſſi éloigné » de mon objet qu'on pourra le penſer, &c. » Pour appercevoir l'enchaînement des idées d'un Monteſquieu, d'un Necker, d'un J. J. Rouſſeau, il faut en ſuppoſer un grand nombre d'intermédiaires ; or c'eſt ce que beaucoup de gens ne ſavent pas faire.

La vérité eſt que, ſi le reſſort du Gouvernement François étoit malheureuſement tout-à-fait uſé, corrompu, nous n'aurions à oppoſer aux ravages du deſpotiſme que les Opinions Religieuſes.... Détournons nos regards de ce lugubre tableau, il ne ſe réa-

lifera pas, auſſi long-tems que nous aurons Louis XVI.

Quand le nocher après une furieuſe tempête approche du port, quand les matelots, fatigués, voient les vagues écumantes venir ſe briſer contre ſes digues, un ſentiment de joie ſe manifeſte dans tout le bâtiment; mais le prudent pilote apperçoit une nouvelle difficulté à vaincre, c'eſt d'*enfiler* juſte l'embouchure du havre.

Telle eſt notre poſition actuelle. Nous regardons déjà derriere nous, nous contemplons, avec une ſorte de joie, les écueils que nous venons d'éviter; mais nous ne ſommes pas tout-à-fait au port; & nous ne pouvons pas encore dire

» *Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,*
» *E terra magnum alterius ſpectare laborem* ».
Lucr. Cari lib. II.

J'oſerai faire une derniere réflexion, qui s'adreſſe à une certaine claſſe d'hommes.

De tous tems des eſprits ſuperficiels ont blâmé les Souverains, & ont dit qu'ils oc-

casionnoient les maux & les calamités publiques de leur siecle, c'est comme si on affirmoit que le médecin fait naître la maladie. Assurément je ne prétends pas soutenir que les premiers sont moins hommes que les seconds. Ils se trompent souvent, & on les trompe encore plus souvent. Une vérité qui me paroît constante, c'est que généralement les Souverains qui ont fait les plus lourdes fautes furent les plus loués par leurs contemporains. Combien d'éloges n'a-t-on pas prodigués à ces conquérans superbes qui ont dévasté l'Europe ? combien plus encore à ces Monarques imbus d'une fausse philosophie, & qui ont fait courber leurs sujets sous le joug du despotisme ? On vantera un Charles le Belliqueux, un Frédéric le Philosophe; & LOUIS *le Pacifique* verra à peine au pied de son Trône une seule guirlande qui ne soit fanée par des mains mercenaires, ou souillée par de perfides réticences ! Des Savans se plaindront parce qu'il n'adopte pas leur doctrine vengeresse,

irascible : des Nobles ambitieux le blâmeront, parce qu'il veut s'entourer de son Peuple ; envain il répandra des larmes paternelles sur les calamités de ses Sujets.... on n'y répondra que par des plaisanteries.... O Nation futile, tu ne vois pas, que ton Souverain lutte de toutes ses forces contre la corruption de son tems ; tu ne vois pas, qu'il te donne l'exemple des vertus domestiques, patriotiques, & pacifiques ! Va, la postérité saura bien le venger de tes injustices....

J'ai cherché ce qui avoit pu occasionner le jugement favorable qu'on a généralement porté sur le Mémoire de M. le Comte d'Antraigues. En voici je crois la raison. Lisez l'Eloge de Louis XII, page 152 & suivantes.... Ah, je rends grace à l'Auteur de cet éloquent morceau, il m'a fait verser de bien douces larmes. Avec une telle énergie, pourquoi ne pas traiter la question à fond ? pourquoi se livrer à des projets impossibles dans l'exécution ? M. d'Antraigues

a des talens, de la ſenſibilité, il auroit fait la plus vive impreſſion, il y reviendra j'eſpere.

Je n'ai pas voulu me meſurer avec un tel champion : mais dire ſeulement ce que je penſe & de mon ſiecle, & de mon Roi.

Conſidérons maintenant la queſtion ſous un autre point de vue. Un ſpectacle intéreſſant va ſe préſenter ſous les yeux du contemplatif vrai philoſophe.

Un profond moraliſte a dit : » Une Na» tion une fois corrompue ne rétrograde » jamais. Pour la régénérer, il faut un » bouleverſement univerſel, tel qu'une » invaſion, &c. ; choſe plus à craindre qu'à » deſirer ».

Monteſquieu penſoit de même quand il écrivoit : » Les fleuves courent à grands » pas dans la mer, & les Monarchies » vont ſe perdre dans l'océan du deſpo» tiſme ».

Boileau

Boileau avoit à-peu-près la même idée quand il disoit :

» L'honneur est comme une isle escarpée & sans bords ;
» On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors »,

Une foule d'autres profonds génies ont ainsi jugé. Assurément il ne m'appatient pas de joindre mon sentiment aux leurs ; cette question est trop épineuse : j'attendrai que nous ayons un nouveau fait. Je veux seulement que le public, & sur-tout les philosophes modernes, (1) prennent en 1789 acte de mes principes philosophiques ; j'en tirerai un jour des conséquences.

En 1750, l'académie de Dijon intenta un procès aux sciences humaines. Cette cause Philosophi-Morali-Politique fut plaidée de part & d'autre par de grands Avocats : elle va enfin être jugée en dernier ressort par le fait.

(1) J'entends par philosophes modernes, ceux qui n'admettent aucune sanction divine aux loix ; qui ne croyent à aucune substance spirituelle.

La philoſophie moderne domine en France : on vante ſon inſurrection ; ſi elle rend la Nation politiquement plus libre ; ſi elle fait répartir plus également les ſubſides ; ſi elle adoucit le joug qui peſe ſur les peuples malheureux ; ſi enfin ce nouvel ordre de choſes eſt conſtant : alors, je dirai, J. J. Rouſſeau s'eſt trompé, & je ferai, *de ſa part*, amende-honorable aux ſavans & aux philoſophes modernes.

Mais je n'en conſerverai pas moins une immortelle reconnoiſſance à la mémoire de ce grand homme ; je ne me ſervirai pas moins de ſes principes pour élever mes enfans, comme un pere tendre & éclairé les a mis en pratique dans mon éducation.

Encore un mot. Il y a près de quarante ans, qu'un Génevois parut coup-à-coup au milieu de nous, comme un nouveau Jonas ; il s'écria, que notre dépravation étoit à ſon comble, qu'un tel ordre de choſes annonçoit une révolution prochaine. Au lieu d'imiter les Ninivites, nous nous moquâmes

du prophete-philoſophe. En 1778 & en 1788 un autre Génévois paroît pour réparer en France les calamités publiques, que le premier avoit annoncées, ... Eh ! quelle eſt donc cette petite ville qui produit de ſi grands hommes ? En vérité, ſi je n'étois né Franc Bourg ..... & contemporain de Louis le Pacifique, je regretterois de n'être pas citoyen de Geneve. Je ſuis loin de dédaigner ma patrie : quand on eſt entouré des Boſſuet, des Crébillon, Vauban, Gravier de Vergennes, Rameau, &c. &c., on eſt en aſſez bonne compagnie !

Si le Lecteur dit que je ſors de mon ſujet, je répondrai comme Necker, je n'en ſuis pas auſſi éloigné qu'on pourroit le penſer : car qu'eſt-ce qui produit le génie, ſi ce n'eſt la liberté ?

(*Par* EMILE.)

P. S. Détracteurs de J. J. le mot eſt prononcé, voici un nouveau champion qui

s'annonce; mais soyez tranquilles. Je n'ai que 35 ans, & vous avez un lustre au moins à respirer. Ce que je dis ici n'est que pour déclarer que je suis François.

» *Salus populi suprema lex esto* «.

ADDITION.

On m'a dit que j'avois traité la philosophie moderne trop rigoureusement; que le conseil que M. d'Antraignes donne (*page* 218) d'imiter l'instinct de l'Eléphant, n'est que dans la supposition *d'un esclavage complet.*

Je réponds que c'est-là un mauvais faux-fuyant. Je prouverai, quand on voudra, que l'Auteur admet réellement la supposition d'un bout à l'autre de son Ecrit : il l'admet également dans son *second Mémoire*, qui a paru hier, il nous répete à chaque ligne que nous sommes sous le joug du despotisme ministériel. Or, il n'y

a plus d'hypotheſe, ſelon l'Auteur. Quand on ajoute : « Seroit-ce un crime à un ci-» toyen..... de préférer le noble inſtinct » de ce fier animal, &c. .... » J'adjure tout honnête homme de déclarer ſi, en liſant ces paroles, dans l'Ouvrage que j'ai diſcuté, il n'entend pas au fond de ſon cœur une voix qui crie : *C'eſt une horreur.*

Je ne dirai plus qu'un mot à M. le Comte : « Quand un homme, tel que celui dont » je combats l'opinion, perſiſte dans un » avis, il impoſe, par ſa conſtance, l'obli-» gation *de méditer* ſes raiſons..... &c. » (*Second Mémoire de M. le Comte d'Antraigues, page* 79.)

J'ajoute, en finiſſant, une idée précieuſe da M. Target : « Une des cauſes de nos » erreurs actuelles, c'eſt que nous avons » les mœurs d'un temps & les principes » d'un autre ». ... Oh ! que cela eſt vrai !

FIN.